

Pour les enfants  
de 3 à 11 ans !

2022-2023

# ufolep

## ANIMATION



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

### ALSH RICHIER

Directrice : Marie HOLLYHEAD 07 67 18 92 88

École Germaine RICHIER

99 RUE JEAN PRAT 34070 MONTPELLIER

✉ alshrichier@ufolep34.org

Tous les Mercredis et pendant  
les Vacances Scolaires



### ALSH KIPLING

Directrice : Adélaïde CORTES 06 80 44 75 88

École Rudyard KIPLING et Charles BEAUDELAIRE

311 AVENUE ST CLEMENT 34070 MONTPELLIER

✉ alshkipling@ufolep34.org

### ALSH GRISETTES

Directrice : América LOE A FOOK 07 82 24 92 57

École Ludwig Van BEETHOVEN

381 CHEMIN DE POUTINGON 34070 MONTPELLIER

✉ alshgrisettes@ufolep34.org

### ALSH OVALIE

Directrice : Jade KOENIG 06 89 71 64 55

École Olympe DE GOUGES

1375 RUE DE BUGAREL 34070 MONTPELLIER

✉ alshovalie@ufolep34.org

### ALSH VOLTAIRE-PAGNOL

Directrice : Margaux AUBERT 07 66 52 83 34

École VOLTAIRE

157 RUE HENRI SELLIER 34070 MONTPELLIER

École Marcel PAGNOL

305 RUE GEORGES BRASSENS 34070 MONTPELLIER

✉ alshvoltairepagnol@ufolep34.org

**INSCRIPTION DÉFINITIVE A RÉCEPTION DU DOSSIER**

Comité Départemental UFOLEP 34

ZAC PierreVives, 66 Esplanade de l'Egalité 34086 MONTPELLIER Cedex 4 / 04 67 67 41 63 / contact@ufolep34.org / www.ufolep34.org



ufolep

UFOLEP ANIMATION propose tous les mercredis et les vacances scolaires, sous la forme d'un ALSH maternel et primaire, des activités sportives, ludiques et éducatives.

→ Les activités proposées pour le centre maternel se structurent autour de l'éveil corporel avec des parcours gymniques, de l'expression corporelle, des jeux collectifs et des activités manuelles.

→ Les activités proposées pour le centre primaire se structurent autour de jeux sportifs collectifs, d'activités gymniques, créatives et de jeux d'opposition.

## **ACCUEIL**

### **3 possibilités d'inscription:**

- ▶ le matin avec ou sans repas
- ▶ l'après-midi avec ou sans repas
- ▶ la journée complète avec ou sans repas

### **Horaires d'ouverture des portes:**

- ▶ 08h00 - 10h00
- ▶ 11h45 - 12h30
- ▶ 13h30 - 14h00
- ▶ 17h00 - 18h30

## **L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Elle est composée de l'équipe d'animation de l'UFOLEP 34 : des animateurs qualifiés ou stagiaires (BAFA, BAPAAT, BP....)

La direction, elle, se compose d'une directrice et d'un directeur/trice adjoint(e) sous la forme d'une direction collégiale.

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

✓ Les documents à fournir lors de l'inscription sont :

- Fiche de renseignements
- Fiche sanitaire et copie des pages de vaccination à jour du carnet de santé de l'enfant
- Photocopie du dernier avis d'imposition pour calculer votre participation financière
- Adhésion à l'association Montpellier UFOLEP (10 € par enfant par année scolaire)
- Photocopie du coefficient familial de la CAF
- Attestation tarification sociale cantine (service Presto) sauf pour les enfants scolarisés dans le privé.
- Papillon du règlement intérieur.

✓ Les inscriptions sont prises en compte à réception du dossier 2020-2021 complet et en fonction des capacités d'accueil de chaque centre.

### Pour les mercredis

#### **Deux possibilités d'inscription**

→ Inscription régulière par période scolaire pour les mercredis en remplissant le calendrier de réservation à retirer à l'ALSH ou à télécharger sur le site.

Toute absence devra être signalée par téléphone ou par mail le lundi ou mardi. (en fonction de votre ALSH)

→ Inscription occasionnelle en fonction des besoins de la famille et selon les disponibilités : réservation par mail ou téléphone ou auprès des directeurs des ALSH.

### Pour les vacances scolaires

Un formulaire à compléter par période de vacances est à retirer à l'ALSH ou à télécharger sur notre site internet ([www.ufolep34.org](http://www.ufolep34.org) / rubrique «ALSH») pour préciser les jours d'inscription de votre enfant.

Ce document est disponible un mois avant chaque période de vacances et il est à remettre à l'équipe d'animation 15 jours avant le début des vacances.

## **TARIFS / FACTURATION**

Les tarifs sont fixés annuellement en fonction des ressources familiales et selon les modalités d'accueil (voir grille tarif ci-après). L'association accepte les formes de paiements suivantes: chèques, espèces, chèques vacances dématérialisés

, ainsi que toutes les aides venant en déduction du prix à régler (CAF Aides aux Loisirs, COSC et Comité d'entreprise...).

La facturation s'établit à partir de la fréquentation réelle de l'enfant chaque mois. En cas d'absence non justifiée, la prestation vous sera facturée.

## **RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter :

→ **ALSH « UFOLEP ANIMATION » :**

ALSH KIPLING : 06 80 44 75 88 / [alshkipling@ufolep34.org](mailto:alshkipling@ufolep34.org)

ALSH OVALIE : 06 89 71 64 55 / [alshovalie@ufolep34.org](mailto:alshovalie@ufolep34.org)

ALSH GRISETTES : 07 82 24 92 57 / [alshgrisettes@ufolep34.org](mailto:alshgrisettes@ufolep34.org)

ALSH RICHIER : 07 67 18 92 88 / [alshrichier@ufolep34.org](mailto:alshrichier@ufolep34.org)

ALSH VOLTAIRE/PAGNOL : 07 66 52 83 34 / [alshvoltairepagnol@ufolep34.org](mailto:alshvoltairepagnol@ufolep34.org)

→ **UFOLEP 34:** 04 67 67 41 63 (tous les jours sauf le mercredi)

Vous pouvez aussi consulter notre site internet [www.ufolep34.org](http://www.ufolep34.org) , rubrique « Accueil de Loisirs Sportifs ».

## **OUVERTURE DES ALSH « UFOLEP ANIMATION »**

### **• LES MERCREDIS**

Tous les mercredis à partir du 7 Septembre 2022 jusqu'au 05 Juillet 2023.

### **• LES VACANCES SCOLAIRES - Date d'ouverture provisoire**

- VACANCES D'AUTOMNE: Ouverture du 24/10/2022 au 04/11/2020

- VACANCES DE FIN D'ANNÉE: à définir

- VACANCES D'HIVER: Ouverture du 20/02/2023 au 05/05/2023

- VACANCES DE PRINTEMPS: Ouverture 24/04/2023 au 05/05/2023

- VACANCES D'ÉTÉ: Du 10/07/2023 au 04/08/2023 et du 07/08/2023 au 30/08/2023 (à définir)

## TARIFS 2022 / 2023

### ALSH UFOLEP ANIMATION 3/11 ANS

- Ces tarifs ne prennent pas en compte la réduction des aides venant en déduction.
- Ces tarifs ne comprennent pas le repas (tarification sociale, service Presto de la Ville de Montpellier).

#### → TARIFS JOURNÉE DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Revenu mensuel net du foyer	Nombre d'enfants par famille (même si un seul est inscrit)		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Jusqu'à 1000 euros	8	7,5	7
De 1001 à 1400 euros	9	8,5	8
De 1401 à 1800 euros	10	9,5	9
De 1801 à 2200 euros	12	11,5	11
De 2201 à 2600 euros	13	12,5	12
De 2601 à 3000 euros	15	14,5	14
De 3001 et plus	17	16,5	16

- Tarif **1/2 JOURNÉE**: 50 % du tarif journée